

Initiative « Le vélo... à Fonds ! »



www.leveloafonds.ch

initiative@leveloafonds.ch

Au président du Conseil général  
Aux président-e-s de groupe  
de la Ville de La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, le 22 avril 2022

**Concerne : rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'initiative citoyenne « Le vélo... à Fonds ! »**

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que nous avons pris connaissance du rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'initiative « Le vélo... à Fonds ! ». Nous nous réjouissons de lire que l'exécutif répond favorablement à celle-ci et notamment à la demande de création d'un budget annuel en faveur du vélo. Ces investissements supplémentaires permettront de rattraper le retard accumulé et de faire une promotion accrue du vélo, à travers des aménagements, des actions et des campagnes de sensibilisation (aux bienfaits du vélo, au respect entre cyclistes, piétons et automobilistes, etc.) ce qui était le but de l'initiative. Nous nous réjouissons également de voir qu'en 2021 plusieurs réaménagements d'espaces publics ont été réalisés et que ces réaménagements tiennent compte des besoins des cyclistes. Ceci redonne l'espoir aux cyclistes chevronnés -habités au fil des ans par un ras-le-bol face à une situation qui stagnait- de voir la situation s'améliorer enfin.

Car il est vrai que nous partons de très bas dans notre ville, avec un manque d'aménagements et une part modale du vélo la plus faible de Suisse (avec Le Locle), mais en contrepartie le plus fort potentiel de développement de Suisse ! Selon une étude de la Société suisse des ingénieurs (SVI)<sup>1</sup> réalisée en 2015, la part modale du vélo, alors de 0,3%, pourrait à terme atteindre 5%, soit être multipliée par 17 et atteindre, voire dépasser, celles de Lausanne, Lugano et Fribourg. Pour que cette progression se réalise, il s'agira toutefois de s'inspirer des exemples des meilleures villes de Suisse et d'agir selon plusieurs axes.

Ces meilleures villes continuent de leurs côtés d'augmenter leurs objectifs : en automne 2015, Berne, par exemple, qui ambitionne de devenir la capitale du vélo, a lancé « l'offensive vélo », dont le but est de faire passer de 11 à 20% la part des cyclistes dans le trafic d'ici 2030. Quant à Copenhague, mondialement connue pour les centaines de vélos qui sillonnent ses rues, 75 à 80 % des cyclistes circulent toute l'année, 60 % des déplacements pour le travail ou les études se font à vélo. Les pistes cyclables sont déneigées avant les rues et les feux sont synchronisés sur la vitesse des vélos (20km/h) vers le centre-ville le matin et inversement le soir. Mais le maire estime qu'ils sont loin d'avoir fait le maximum ! C'est la raison pour laquelle la Ville a de nouveaux projets en faveur du vélo. A eux seuls, les vélos ne feront toutefois pas

---

<sup>1</sup> *Déplacements cyclistes dans les agglomérations – facteurs d'influence, mesures et potentiels. SVI, 2015*

de Copenhague une ville carboneutre d'ici neuf ans. Celle-ci diversifie donc son approvisionnement en énergie en s'orientant vers la biomasse, l'éolien, le solaire, les mesures d'efficacité énergétique et l'éclairage public intelligent. Presque tout le chauffage des bâtiments (98 %) provient du réseau de la ville. Cela nous donne une direction par rapport au Plan climat chaud-de-fonnier qui doit répondre à la motion portant sur l'élaboration d'un Plan climat acceptée en avril 2019 et dont nous attendons toujours le projet avec impatience !

Pour en revenir au vélo, un sondage effectué en 2015 à La Chaux-de-Fonds, dans le cadre d'un travail de diplôme<sup>2</sup> révélait ceci : pour plus de 74% des non-cyclistes interrogés le vélo est moderne et se développera dans le futur et pour plus de 86% le vélo est à promouvoir. Lors de la récolte des signatures pour l'initiative, la perspective de voir davantage de bandes cyclables être aménagées en ville semblait aller de soi pour la majeure partie des signataires. Si le Plan directeur des mobilités, accepté par le CG en 2017, a donné un coup d'accélérateur au développement des aménagements cyclables en ville, l'initiative « Le vélo... à Fonds ! » renforce la volonté et la nécessité de voir le vélo progresser, à travers un soutien populaire.

Ce mode de déplacement est le plus rapide en ville pour les déplacements allant jusqu'à 5 km. Quant au vélo électrique, il permet de parcourir des distances beaucoup plus longues. Il est par ailleurs sain, silencieux et d'une utilisation qui permet une grande souplesse (pas de parcours prédéfini, pas de dépendance d'horaires).

Nous nous permettons d'insister pour que les aménagements soient pensés et réalisés **de manière continue**, ce qui n'est pas le cas actuellement, **pour toutes les catégories de cyclistes**, (chevronnés, mais aussi occasionnels, sportifs ou non) **et pour toutes les catégories d'âges**. Aujourd'hui rares sont les parents qui laissent leurs enfants se rendre à vélo à l'école et trop nombreux sont les cyclistes adolescents ou même adultes qui circulent sur les trottoirs. Ceci n'est pas acceptable et révèle un manque de sécurité objective et subjective : si une personne a l'impression qu'elle prendrait des risques en se déplaçant en ville à vélo, il est évident qu'elle ne va pas oser le faire. Cette situation doit évoluer le plus rapidement possible afin que ce mode de déplacement écologique soit utilisé pour se rendre au travail, à l'école, aux loisirs, à la gare et faire des achats (on transporte beaucoup plus de choses qu'on ne l'imagine sur ou avec un vélo). La réalisation d'une **vélo-station à la gare**, permettant de laisser son vélo en toute sécurité durant la nuit et le week-end, permettra aussi de faire augmenter le nombre de cyclistes. Quant aux **anciens supports de stationnement**, pas du tout adéquats, nous espérons qu'ils seront rapidement remplacés. De plus, des **couverts** au-dessus des nouveaux arceaux seraient fort appréciés, en priorité dans les lieux fortement fréquentés !

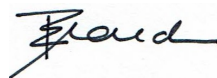
En vous remerciant de votre attention et en espérant que vous accepterez ce rapport, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Au nom du comité d'initiative,

Marylise Ballarin-Devins



Patrick Erard



Marie-Claire Pétremand



---

<sup>2</sup> M-C Pétremand - Représentation du vélo et obstacles à son utilisation à La Chaux-de-Fonds. Ecofoc, Unine, 2015